

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 4 juillet 2024

Délibération n°2024-11 portant approbation d'une motion

- Vu le code de l'éducation ;
- Vu le décret n°2013-1140 du 9 décembre 2013 modifié relatif à l'École normale supérieure ;
- Vu le règlement intérieur de l'École normale supérieure ;

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la motion présentée.

Nombre de membres votants : 24

Pour : 15

Contre : 1

Abstention(s) : 8

Fait à Paris, le 4 juillet 2024

La Présidente du conseil d'administration



Anne BOUVEROT

Motion du CA de l'ENS-PSL :

Le Conseil d'administration de l'École normale supérieure rappelle les principes généraux qui sont ceux de l'institution face aux événements qui ont lieu en Israël, à Gaza et dans la région depuis le 7 octobre dernier. Le Conseil d'administration :

- condamne avec la même fermeté les attentats terroristes perpétrés par le Hamas le 7 octobre 2023 contre les populations civiles israéliennes, et la violence des bombardements subis par les populations civiles palestiniennes de Gaza et la destruction des infrastructures essentielles, universitaires en particulier. Nous nous alarmons du niveau des destructions et du nombre de victimes de toutes nationalités, dans une explosion de violence qui n'épargne ni les civils, ni les journalistes, ni les humanitaires, ni les personnels de soins et de santé. En tant qu'établissement d'enseignement supérieur, nous dénonçons tout particulièrement la destruction du système universitaire à Gaza, avec la destruction intégrale ou partielle de toutes les universités (privant ainsi près de 90 000 étudiant.es d'éducation), des bibliothèques, et l'arrestation et l'assassinat des personnels d'enseignement, d'administration et de recherche ;
- appelle à un cessez-le-feu immédiat et à la libération des otages ;
- rappelle la nécessité que toute expression au sein de l'École respecte le cadre des principes républicains, et la nécessité de signaler, condamner et poursuivre tout acte ou propos à caractère raciste, xénophobe ou antisémite.

Dans le champ académique et éducatif qui est celui de l'École, le Conseil d'administration de l'ENS demande à la Direction de :

- manifester la solidarité de l'établissement à l'égard du monde académique palestinien, avec la mise en place de partenariats avec des universités en Cisjordanie et, lorsque les armes se seront tues, aider à la reconstruction du tissu universitaire à Gaza.
- participer activement au projet Global University College auquel l'Université PSL a décidé de s'associer, aux côtés de plusieurs universités européennes (dont Oxford, EPFL, Humboldt, Oslo, etc.)
- construire un cadre de réflexion fondé sur les critères de la recherche, avec des règles académiques strictes, sur ces sujets comme sur les autres.
- créer un groupe de travail pour définir des critères d'évaluation des partenariats académiques et économiques.